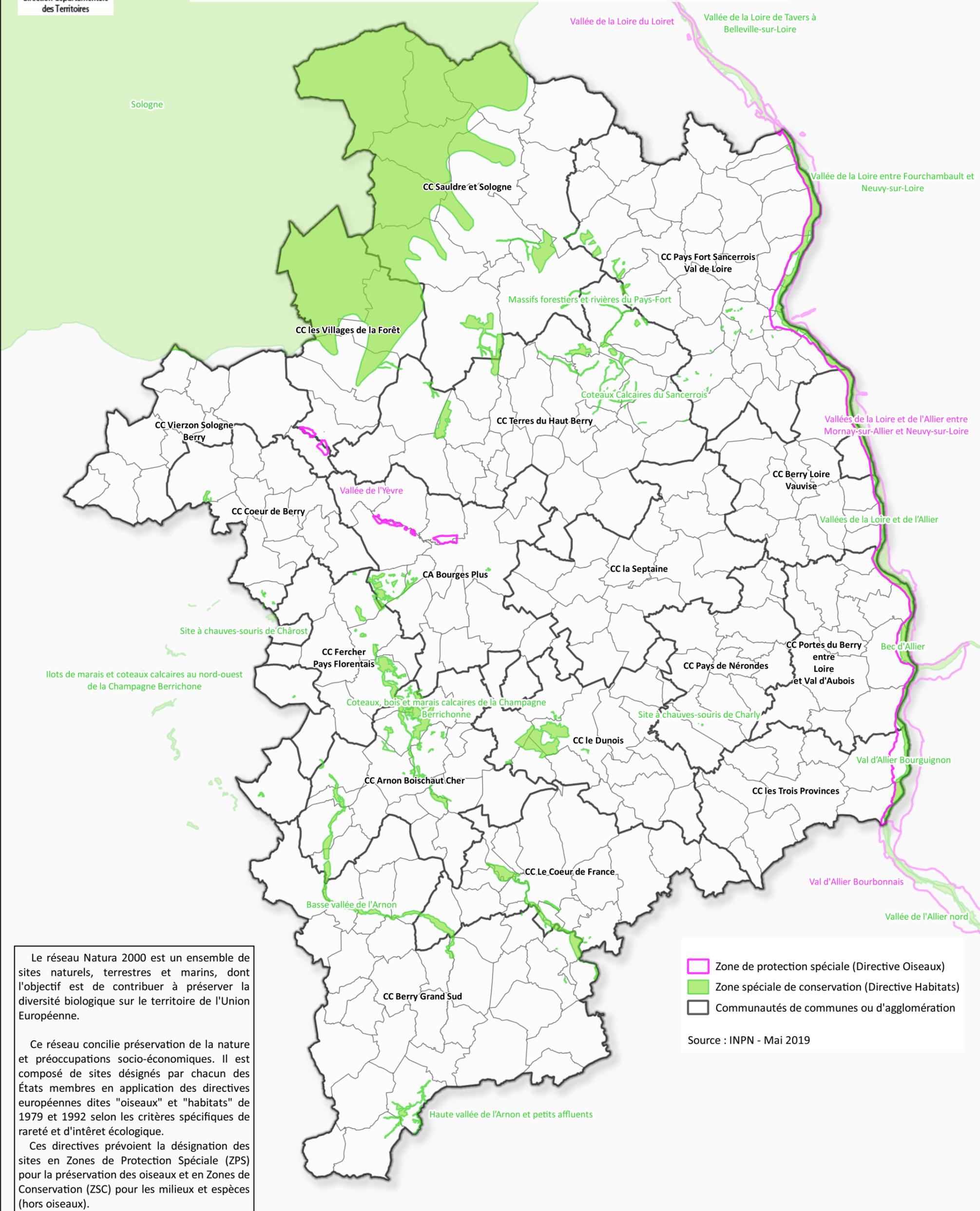


Département du Cher

Principaux zonages environnementaux

Zones Natura 2000



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, dont l'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne.

Ce réseau concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. Il est composé de sites désignés par chacun des États membres en application des directives européennes dites "oiseaux" et "habitats" de 1979 et 1992 selon les critères spécifiques de rareté et d'intérêt écologique.

Ces directives prévoient la désignation des sites en Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la préservation des oiseaux et en Zones de Conservation (ZSC) pour les milieux et espèces (hors oiseaux).

- Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone spéciale de conservation (Directive Habitats)
- Communautés de communes ou d'agglomération

Source : INPN - Mai 2019

